

**REPUBLIQUE FRANÇAISE****DEPARTEMENT DE LA VENDEE****COMMUNE DE MARTINET****Arrêté de circulation****LE MAIRE DE MARTINET,**

**VU** la loi modifiée n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales;  
**VU** le code de la route et notamment les articles R 110.1, R 110.2, R 411.5, R 411.8, R 411.18 et R 411.25 à R 411.28 ;  
**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6 ;  
**VU** l'arrêté interministériel modifié du 24 novembre 1967, portant instruction générale sur la signalisation routière,  
**VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992;  
**VU** la demande formulée le Mardi 3 juin 2025 par **TELELEC RESEAUX**, 23 ZA Du Vivier 85430 NIEUL LE DOLENT

**Considérant** qu'en raison du déroulement des travaux situés **8 Bis Rue de l'Océan sur la commune de MARTINET**, pour des travaux de **Pose de compteur et branchement de réseaux électriques**, effectués par l'entreprise citée ci-dessus, la circulation sera alternée

**entre le lundi 23 juin et le vendredi 16 juillet 2025.**

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : **entre le lundi 23 juin et le vendredi 16 juillet 2025** la circulation sera alternée par signaux manuels ou panneaux B15-C18 ou feux tricolores pour des travaux de Pose de compteur et branchement de réseaux électriques, à **MARTINET 8 Bis Rue de l'Océan**

**ARTICLE 2** : Pendant la durée des travaux, aucun stationnement ne sera autorisé sur l'emprise de la zone de travaux et de part et d'autre sur une longueur de 100 mètres, excepté pour les véhicules affectés au chantier. La vitesse de circulation sera limitée à 30 km/h.

**ARTICLE 3** : La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvées par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992. La fourniture, la pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par les soins de l'entreprise **TELELEC RESEAUX**.

**ARTICLE 4** : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**ARTICLE 5** : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et à chaque extrémité du chantier ainsi que dans la commune de **Martinet**.

**ARTICLE 6** : Le secrétaire général de la commune de **Martinet**, le Commandant du Groupement de Gendarmerie de la VENDEE, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à : **L'entreprise TELELEC RESEAUX**

A Martinet, le 4 juin 2025

Le Maire  
Michel PAILLUSSON





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
des transports

## Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



N° 14024\*01

### Gestionnaires des réseaux routiers

#### Le demandeur

Particulier

Service public

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération

Entreprise

Nom : BACHELIER Prénom : STEPHANIE  
 Dénomination : TELELEC RESEAUX Représenté par : BENOIST ALEXANDRE  
 Adresse Numéro : 23 Extension : Nom de la voie : ZA DU VIVIER  
 Code postal 85430 Localité : NIEUL LE DOLENT Pays :  
 Téléphone 0252201036 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :  
 Courriel : s.bachelier@telelec-reseaux.fr

#### Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :  
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :  
 Code postal Localité : Pays :  
 Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :  
 Courriel : @

#### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° 55 Voie communale n°  
 Hors agglomération  En agglomération   
 Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +  
 Adresse Numéro : 8b Extension : Nom de la voie : rue de l'océan  
 Code postal 85150 Localité : MARTINET

#### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence :  
 Description des travaux : Branchement coffret Enedis  
 Date prévue de début des travaux : 23 06 2025 Durée des travaux (en jours calendaires) : 25

#### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 25 Date de début de réglementation 23 06 2025  
 Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles   
 Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants   
 Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation   
 Basculement de circulation sur chaussée opposée   
 Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement   
 Restriction de chaussée :  
 Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue  
 Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

**Circuler**  
Véhicules légers   
poids lourds

**Stationner**  
véhicules légers   
poids lourds

**Dépasser**  
véhicules légers   
poids lourds

Vitesse limitée à :   km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....  
.....  
.....

Autres prescriptions :

.....  
.....  
.....

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**

Le demandeur  Une entreprise spécialité   
Nom : ..... Prénom : .....  
Dénomination : ..... Représenté par : .....  
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....  
Code postal     Localité : ..... Pays : .....  
Téléphone       Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :    
Courriel : .....@.....

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers   
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation   
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le :

Nom : BACHELIER Prénom : STEPHANIE Qualité : ASSISTANTE TECHNIQUE



**SOLUTION TECHNIQUE DE VOTRE RACCORDEMENT**

Nom du client :	<b>BESSONNET</b>	N° d'affaire :	<b>72577901</b>
Adresse chantier :	<b>8 BIS RUE DE L OCEAN</b>	Commune :	<b>MARTINET</b>

Nom et fonction de la personne au rdv :

Client

Date d'emménagement :

<b>TRAVAUX :</b>	<b>S04 2bis Branchement souterrain Type1 sur coffret avec pose de grille</b>	
------------------	--	--

	Type de voie (liaison réseau) :	Communale
<b>A charge du client :</b>	1 • Pose d'un fourreau aiguillé de 90 ou 75 mm, dans une tranchée de 80 cm de profondeur depuis l'emplacement prévu du coffret jusqu'à l'aplomb au mur intérieur dans une goulotte dédiée	Réalisé
	2 • Encastrement du coffret (remis au client) en cassant les fondations pour passage des fourreaux	A réaliser
	3 • Pose de 2 plaques de placoplâtre BA13 OU simple BA25 sous la GTL	A réaliser
	4 • Prévoir l'attestation de conformité de l'installation intérieure (Consuel)	A réaliser
	5 • Choix du fournisseur d'énergie pour la mise en service	A réaliser

<b>A charge d'Enedis :</b>	A • Terrassement du coffret CCPI voisin au 8 vers le 8 bis soit 13m en T2
	B • Raccordement souterrain du câble réseau par la pose d'une grille de repiquage dans le coffret CCPI au 8
	C • Raccordement du câble de "DI" liaison vers logement (dans le fourreau du client) + pose tableau 25x22,5cm sur la GTL
Nota : Tableau de comptage équipée d'un compteur LINKY G3+ Disjoncteur 500mA 60A de type S.	



<b>Prévention :</b>	
---------------------	--

<b>Commentaires :</b> (Possibilité nacelle, accessibilité, autres...)	LA FENETRE DOUBLE SERA CONDANNEE ET UNE AUTRE SERA CREEE A L EXTREMITÉ GAUCHE DU BATIMENT
--	---

Puissance de raccordement	Version bordereau 2000-2016	Liaison réseau > 30 m			Dérivation individuelle		Longueur Total	ΔU en %	Solution technique retenue :	
		Liaison A1	Aérien	Liaison A	Alu 35 mm²					
12 kVA	S3 - Branchement souterrain Type 1 sur grille	19		13	Alu 35 mm²	1	33	0,95	X	
12 kVA	Choix dans la liste				Alu 35 mm²			0,00		
							Terrassement	Mètres T2	Mètres T2	Longueur Total
								13	0	13

# BESSONNET 1000

